



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre
0690.28.19.86
fsas.cgtg@laposte.net
www.veyatifsascgtg.org



Communiqué Fédéral de Presse – 27 Juillet 2021

KOUTCHANM SUR L'U.D.A.F. GUADELOUPE !

Depuis quelques années, la FSAS-CGTG constate une véritable O.P.A. d'associations nationales sur des associations Guadeloupéennes dans le secteur social et médicosocial. Nous avons eu à interpellier certaines Directions qui ne semblaient voir la menace, du moins à l'époque.

Nous interpellions les candidats aux dernières élections, par lettre ouverte en date du 18 Mai 2021, en ces termes « ...Quant aux structures, elles sont les proies d'une centralisation déguisée au travers de la mise en place des C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), qui sont en train de remplacer la gestion budgétaire classique, et des appels d'offres qui ont remplacé l'initiative associative qui devait répondre à la délégation de service public. **Ce que nous appelons « centralisation déguisée » n'est autre qu'une O.P.A. des grosses associations nationales qui sont en train de récupérer, méticuleusement, les associations locales en proie à des difficultés financières conséquentes aux nouveaux dispositifs fonctionnels... ».**

Cet intéressement soudain de ces grosses associations pour le « marché local » n'est pas si soudain que cela. Toutes les réformes associatives (imposition de règles d'entreprises), budgétaires (C.P.O.M.), réponses restructurantes aux difficultés financières, phagocytage des petites par des grosses... sont la conséquence de directives néolibérales de l'Union Européenne transformées en lois nationales contraignantes. Les relais locaux de l'Etat, Préfecture – ARS et même le Département, se font les facilitateurs de ce grand *koutchanm* organisé, souvent, dans des bureaux discrets.

On aurait pu penser que seules les associations en difficulté financière ou mal gérée sont dans le point de mire de ces chasseurs de prime d'un genre nouveau, mais la réalité démontre que nulle association n'est à l'abri de l'offensive. Après le cas de trois autres associations locales passées sous le joug d'associations nationales, c'est au tour de l'UDAF Guadeloupe d'intéresser l'UNAF France qui voit en cette dynamique association locale, un strapontin pour s'installer directement en Guadeloupe avec la bénédiction de hauts fonctionnaires comme au temps des gouverneurs.

En dépit d'une filiation « idéologique », l'UDAF Guadeloupe (comme toutes les UDAF) est statutairement indépendante de l'UNAF France. Si cela était accepté par tous depuis plus de quarante ans, les choses semblent avoir changé depuis 2017, c'est-à-dire depuis l'élection d'une nouvelle présidente, Mme Liliane MAVAKALA, qui affirme vouloir mettre de l'ordre là où l'opacité règne.

Depuis, les choses se sont emballées et les autorités préfectorales s'en sont mêlées jusqu'à accuser une présidente élue démocratiquement de faits délictueux la mettant sous le coup d'une destitution. Malgré les explications étayées de cette dernière face aux accusations du Préfet, Mme Liliane MAVAKALA a été informée de sa destitution par des personnes de l'UNAF, en date du 22 juillet courant, venues en Guadeloupe pour une « administration provisoire sur décision préfectorale ».

A notre connaissance, **aucun jugement n'a été prononcé**, suite à une plainte de quiconque, en faveur d'une administration provisoire. Ainsi, aucun administrateur n'a été dépêché par un juge pour assumer cette fonction dans un cadre légal et pour des raisons valablement exprimées (**crise grave, réalisée ou imminente**).

Il n'empêche que des décisions du Conseil d'Administration exécutées par la Présidente, dont la mise à pied à titre conservatoire du Directeur Général, ont déjà été levées.

La FSAS-CGTG s'étonne de cette manière cavalière et dénonce les coups foireux à l'encontre des associations locales qui ont fait leurs preuves sans attendre l'intervention extérieure pour mener leurs actions sur le terrain.

La FSAS-CGTG condamne l'immixtion des services de l'Etat sur des bases injustifiées et illégales.

La FSAS-CGTG exige le respect du Droit associatif et des statuts de l'UDAF Guadeloupe.

La FSAS-CGTG exige le respect des administrateurs élus démocratiquement par Assemblée Générale.

La FSAS-CGTG, ayant intérêt à agir pour défendre les intérêts moraux et matériels du personnel, se réserve tous droits pour la suite.

Pour la FSAS-CGTG,
Le secrétaire Général,



Philippe BELAIR

Basse-Terre, le 27 Juillet 2021